

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 décembre 2020



L'an deux mille vingt, le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multi-activités de Lée, sous la présidence de Monsieur Didier RIVIERE, Maire de la commune.

**PRÉSENTS:** Didier RIVIERE, Laurent BERGEROU, Maïtée BALZANO, Jérôme CAZENAVE, Adèle DUPÉ, Jean BERLANGA, Patrick CICCIA, Emmanuelle ROMANE, Béatrice TROUILH, Sophia MORAI, David BARADAT, Patricia ISAFAMBA, Jean-Paul ELISSALDE, Marion JUNGAS, Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ.

**EXCUSES :** Jérôme CAZENAVE : procuration à Laurent BERGEROU  
Adèle DUPÉ : procuration à Maïtée BALZANO  
David BARADAT : procuration à Jean BERLANGA  
Sophia MORAI : procuration à Patrick CICCIA  
Caroline CHAMPAUX-MARTINEZ: procuration à Marion JUNGAS

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Maïtée BALZANO

Nombre de conseillers : 15    Présents : 10    Nombre de suffrages exprimés : 15

## Objet 5 : Adhésion au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion

Le Maire rappelle à l'Assemblée les obligations statutaires des collectivités publiques concernant la protection sociale de leurs fonctionnaires affiliés à la CNRACL et agents relevant du Régime Général de Sécurité Sociale.

Pour garantir ces risques, les collectivités peuvent conclure un contrat d'assurance.

Le Centre de Gestion a conduit un appel à la concurrence pour parvenir à un contrat groupe mutualisant les risques au niveau du Centre de Gestion.

Le Centre de Gestion, après avoir mis en œuvre la procédure prévue par le Code de la commande publique, a retenu la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) ASSURANCE comme assureur et SOFAXIS comme courtier gestionnaire.

Deux contrats sont proposés :

un contrat concernant les **fonctionnaires relevant de la CNRACL** :  
Le taux d'assurance est fixé à **5,93%** et comprend **toutes les garanties** : Décès + Accident de service et maladie professionnelle (CITIS) + Longue maladie et longue durée + Maternité-Adoption-Paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire avec franchise de 15 jours par arrêt de travail dans le seul cas de la maladie ordinaire + Infirmité de guerre

un contrat concernant les **agents relevant du Régime Général de la Sécurité Sociale** (effectuant plus ou moins de 150 heures de travail par trimestre) :  
Le taux d'assurances est fixé à **0,9 %**. et comprend **toutes les garanties**: Accident de travail et maladie professionnelle + Grave maladie + Maternité-Adoption-Paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire avec franchise par arrêt de travail de 15 jours, dans le seul cas de la maladie ordinaire

Dans les deux cas, il s'agit de contrats en capitalisation (l'assureur poursuit l'indemnisation même après la fin du contrat, pour les sinistres survenus en cours de contrat).

La base d'assurance est déterminée par la collectivité. Elle comprend le traitement de base et la nouvelle bonification indiciaire auxquels peuvent s'ajouter les indemnités et tout ou partie des charges patronales.

La collectivité a intérêt à intégrer cette démarche de mutualisation compte tenu du niveau de garantie prévu dans le contrat (tous les risques sont couverts, avec une franchise de 15 jours pour la seule maladie ordinaire).

Les nouveaux contrats prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée de 5 ans avec un maintien des taux garantis pendant 3 ans.

Invité à se prononcer sur cette question et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- **DÉCIDE** l'adhésion **aux deux contrats d'assurance-groupe** proposés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée de 5 ans,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document à intervenir à cette fin.

Le Maire  
Didier RIVIERE

*- Ainsi délibéré à Lée, le jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.*

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Lée. The stamp contains the text "MAIRIE DE LÉE" at the top and "1971-2021" at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be "DR".